

Compte-rendu du conseil municipal du 19 avril 2022

Conseillers présents : Mesdames ANTON, DIMOND, GALIBERT, JEFFREDO, PLANAT, SUNE

Messieurs BOUDOURESQUE, CHRISTOPHEL, SALIÈGE, maire, SIGE, VANGEL

Conseillers absents excusés:

Madame GROS qui a donné pouvoir à Monsieur. SALIEGE,

Monsieur FONGARO qui a donné pouvoir à Madame SUNE,

Madame MORIN qui a donné pouvoir à Madame GALIBERT,

Monsieur BEDNARSKI,

Secrétaire de séance : Mme JEFFREDO

Approbation

Le compte-rendu du Conseil municipal du 15 mars 2022 est approuvé à l'unanimité

I Délibérations :

Deux délibérations ont été ajoutées en séance à l'ordre du jour avec l'accord unanime des conseillers. L'une porte sur le raccordement Basse Tension rue du Languedoc et l'autre sur le raccordement en électricité de la parcelle B21.

1 Budget 2022

En commençant par la section de fonctionnement, le budget 2022 est examiné par article. Compte tenu d'un excédent 2021 affecté de 151753.04 €, le montant des recettes de fonctionnement s'établit à 1317984.48 €, et les dépenses à 1080042.00 €. Ce qui dégage un excédent de 237942.48 € pour le financement de la section d'investissement. Celle-ci s'équilibre à un montant de 1682860.81 €, tenant compte d'importants restes à réaliser (démolition domaine de l'aqueduc / fonds Barnier). Il prend en compte deux achats immobiliers : l'immeuble abritant le café, et celui qui lui fait face, tous deux financés par emprunts, et la poursuite de la rénovation de la salle Maynadié et de l'éclairage public, de l'extension des réseaux et l'achat de différents matériels.

Le budget est adopté à l'unanimité.

2 Subventions aux associations

Toutes les associations de la commune ont été reçues en mairie afin de déterminer le bon niveau de subvention annuelle pour chacune d'entre elles. Il est proposé au conseil municipal de consacrer un montant total de 14027€. Deux autres subventions sont examinées en séance : la 1^{ère} à destination des Restaus du cœur de Rieux -Minervois pour un montant de 500€ et la seconde à destination de Music Anim, école de musique basée à Rieux pour un montant de 200€. Ces deux demandes sont acceptées. Le montant total de subvention de 14727€ est intégré dans le budget 2022. **La délibération est prise à l'unanimité.**

3 Eclairage de la promenade

Il est proposé d'améliorer l'éclairage de la promenade en remplaçant les lanternes

équipées de LED basse consommation avec sécurisation des mats. Le montant total des travaux s'élève à 25767€ HT et 30920. 40TTC. La subvention du SYADEN est de 60% de 25000€ après déduction de 5% de frais de dossier. La consommation électrique sera ainsi divisée par 8 ***La délibération est prise à l'unanimité.***

4 Raccordements Basse Tension avenue du Languedoc

Il est prévu d'enfouir les lignes électriques. Nous profiterons de cette opportunité pour enfouir également les lignes téléphoniques et celles de l'éclairage public. Le montant total du reste à charge pour la commune est de 7340 € HT dont 3540 HT pour l'éclairage public et 3800€ HT pour les télécommunications. ***La délibération est prise à l'unanimité.***

5 Raccordement B21 Avenue du Languedoc

Suite à la demande acceptée d'un permis de construire sur la parcelle B21, le raccordement au réseau électrique est à budgéter pour un montant total de 7770 € HT à la charge de la commune. ***La délibération est prise à l'unanimité.***

6 Ouverture d'un poste administratif

L'objectif de cette ouverture de poste est de donner à la commune un outil de gestion du personnel et lui permettre en tant que de besoin de recruter un agent territorial. ***La délibération est prise à l'unanimité.***

7 Petites cités de caractère

La commune s'engage dans une candidature au label Petites Cités de Caractère. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de promouvoir le village. ***La délibération est prise par 13 voix pour / 1 abstention***

8 Choix du prestataire habillage des cache-containers

Deux fournisseurs ont été contactés Nous avons eu 2 devis: l'un d'ALEC Collectivités de 15181. 99€.et l'autre de Signaux Girod 14463.84€. Il est proposé de retenir le devis d'ALEC Collectivités sachant que les prix par cache container sont rigoureusement identiques. L'écart de prix est expliqué par le nombre plus important de cache container avec le blason d'Azille sur la proposition d'ALEC qui par ailleurs est le fournisseur historique sur le village. Cette opération permettra d'achever l'équipement du cœur de village. ***La délibération est prise à l'unanimité.***

10 Le Fonds Unique du Logement

Ce fonds est géré par le Conseil Départemental qui a sollicité la commune pour obtenir une subvention. En 2021, 11 aides ont été accordées à des azillois. Considérant qu'il s'agit de la compétence pleine et entière du Conseil Départemental, le conseil municipal n'a pas souhaité accorder de subvention. Il faut préciser que les administrés peuvent s'adresser à la mairie qui fait l'interface avec le CIAS et accompagne si nécessaire dans les démarches pour faire valoir les droits. ***La délibération est prise à l'unanimité***

II Sujets abordés

Epicerie : l'ouverture est prévue le 15 mai

Travaux : Le raccordement électrique au lavoir est enfin démonté. Les travaux de démolition de l'ancienne caserne vont démarrer mi-mai.

Compte-rendu des commissions : la commission des jardins partagés s'est rendue à Saint Nazaire sur Aude pour avoir un retour d'expérience. Le terrain a été retourné. Il reste à s'occuper des abords. L'alimentation en eau se fera via un raccordement à BRL.

Révision du PLU : la commune va s'engager dans la révision du Plan Local d'Urbanisme. Le prochain conseil municipal accueillera Monsieur Benjamin Hours, urbaniste qui est déjà intervenu pour nous accompagner sur le PLU précédent.

Réunion UKRAINE : le 15 avril une réunion relative à l'accueil des réfugiés ukrainiens

sur notre canton a été organisée par nos deux conseillers départementaux Alain Giniès et Françoise Navarro-Estalle. Nous avons été informés de la création d'une association « Maisons du Minervois » dont l'objet social est de permettre l'hébergement des réfugiés ukrainiens dans les meilleures conditions. Il a été décidé que chaque mairie désignerait un référent en son sein qui assurera l'interface avec les familles d'accueil et l'association. A ce jour aucun des 5 foyers qui ont proposé un hébergement n'a été sollicité par l'Etat. Sous réserve de leur accord, leurs coordonnées seront données à l'association qui prendra ensuite le relais toujours en lien avec la municipalité.

III Discussions / Informations

Projet 2023 : plusieurs projets d'investissement sont à l'étude pour 2023 : réfection de l'ancien presbytère ou de la gare, plan global d'économie d'énergie portant sur tous les bâtiments publics. Un seul projet pourra être retenu dans le cadre d'une demande de subvention.

Domaine de l'aqueduc : ce domaine va être détruit et va revenir dans le giron de la commune. Il est inconstructible. Chaque conseiller doit faire remonter ses propositions de reconversion d'ici fin mai.

IV Questions diverses

La commune se propose de participer à l'opération Canal Propre organisée par l'association du Canal des deux Mers. Les jeunes de la commission Jeunes y seront associés.

Il est proposé d'organiser des jeux ouverts à tous les jeunes de la commune le 13 juillet après-midi. La commission Jeunes va y travailler.

Une question portant sur le manque de médecins qui va devenir prégnant sur la commune à partir de Juin a permis de préciser les points suivants: . La Maison de Santé Pluri disciplinaire a bien été créée. Nous espérons qu'elle sera de nature à attirer un médecin généraliste soucieux de trouver des conditions d'exercice en réseau. La commune s'est par ailleurs alliée à la commune de Pépieux pour participer à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la région qui propose de recruter 200 médecins salariés. Nous ne savons pas si cette candidature sera retenue.

Enfin la commune s'est portée acquéreuse par préemption d'un immeuble 12 Allées Pôl Lapeyre pour pouvoir mettre des locaux à disposition de professionnels de santé. Aucune opportunité n'est négligée mais notre commune est confrontée à un problème général en France de manque de médecins formés.

Entretien : un banc cassé sur les allées à réparer.

Installation de la fibre dans les écarts : la demande a été faite par la municipalité. Les travaux doivent démarrer en mai.

Evénements : le vernissage de la 1^{ère} exposition de la saison organisée par Azille accueil est fixée le 22/04 à 18H 30. Le jeudi 21/04 Azille accueil a prévu avec les bénévoles une réunion de calage pour l'organisation du trail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20.